



# RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France CE du 23 Novembre 2017



## Les représentants de la CGT :

### Titulaires :

Employé-es : MARTINHO Sandrine  
RONDEAU Jérôme

Maitrise : BENAIZE Véronique  
ZAGORAC Laurent

### Suppléants :

Employé-es : PADONOU-LOKO Emmanuelle  
TOUEILLES Anthony

Maitrise : DELAPORTE Anne  
LEMOINE Cédric

### Représentant Syndical :

BENNOUI Abdelkader

## Principaux points à l'ordre du jour :

### Réunion ordinaire

- Désignation du secrétaire du CE

### Réunion extraordinaire

- Prorogation des mandats CHSCT de l'établissement principal DO IDF

## Déclaration préalable de la CGT (extraits)

En préalable à sa déclaration, c'est avec une grande tristesse que la CGT annonce au CE de la DO IDF le décès de Mr Jean Pierre Touabi, élu DP CGT sur l'UI PP du Val de Marne. Elle s'associe avec émotion à la douleur de sa famille et propose une minute de silence en sa mémoire. Merci.

## ACTUALITÉS

Aujourd'hui, c'est à nouveau l'évasion et l'optimisation fiscale qui font l'actualité avec le scandale des « paradise papers ». Et dire que le gouvernement fait de nouveaux cadeaux aux grosses entreprises. Où va donc l'argent public ? Pendant que quelques privilégiés vivent dans l'opulence, on tente de généraliser la précarité pour tous les autres. Est-ce ce modèle économique et social que l'on tente de nous imposer ?

Face aux politiques ultralibérales et aux dérives sans foi ni loi qu'elles génèrent, la CGT est à l'offensive. Elle cherche à créer les conditions d'un salariat rassemblé qui lutte pour ses droits et pour la dignité humaine. Elle prend toutes ses responsabilités, alerte les salarié-e-s, appelle à la mobilisation et au rapport de force pour s'opposer aux réformes antisociales que gouvernement et patronat ont décidé d'imposer avec les ordonnances MACRON.



L'actualité c'est aussi l'élargissement du nombre d'organisations syndicales présentes dans la rue comme ce fut le cas le 16 Novembre. En articulant assemblées générales, débrayages, participations dans les manifestations et rassemblements, les mobilisations ne faiblissent pas.

La CGT propose une alternative. Elle travaille à l'émergence de nouveaux droits et garanties pour les salarié-e-s au travers de propositions d'un code du travail du XXI<sup>ème</sup> siècle, d'une sécurité sociale professionnelle, d'une réduction du temps de travail pour travailler moins, mieux et tous.

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CA ET CE-DP À ORANGE

Les salarié-e-s du Groupe Orange viennent de voter pour élire leurs représentants du personnel.

Les taux de participation de 70 % au Conseil d'Administration et de 72 % au niveau national CE ont confirmé, s'il le fallait encore, l'attachement des salarié-e-s d'Orange aux organisations syndicales dans l'entreprise et non leur soit disant désaffection pour celles-ci. Pourtant, via les ordonnances, gouvernement et patronat tentent de remettre en cause la légitimité même de ces organisations syndicales.

L'analyse des résultats nationaux est en cours. La CGT reste 1<sup>ère</sup> Organisation syndicale chez les non cadres au Conseil d'Administration avec 1 élu sur 2.

Elle est déjà au travail sur le terrain, pour répondre aux attentes du personnel.

Sur notre DO IDF, la CGT progresse sur tous les collèges malgré une évolution sociologique qui lui est défavorable (1 500 employés en moins depuis 2014).

Malgré une baisse de 3 sièges à pourvoir, elle est la seule organisation à gagner un siège supplémentaire soit 4 élu-es au total.

Forte de cette confiance, la CGT continuera à travailler sur la DO pour répondre aux attentes du personnel. Elle se battra pour mettre en place tout ce qu'elle a annoncé lors de la campagne. La CGT remercie tous les salarié-e-s qui ont voté pour ses listes.

## Fonctionnement du CE

Concernant le fonctionnement du CE pour cette nouvelle mandature, la CGT rappelle qu'elle respectera les choix des salariés. En effet, dans le cadre de la prise de responsabilités dans le CE (*bureau et commission*), elle assumera ni plus ni moins son rôle à hauteur de son poids électoral décidé par les électeurs.

Pour terminer, la CGT alerte ici qu'il n'y a plus de commission secours depuis le mois d'Octobre. Ce qui met en très grande difficulté plusieurs salariés dans le besoin. Devant l'urgence de la situation, la CGT demande à la direction de prendre en charge immédiatement les dossiers en attente jusqu'à la mise en place prochaine de la commission secours. Merci.

## PRÉAMBULE

La CGT a demandée à la direction la modification de l'ordre du jour de cette première réunion de mandature. En effet, plusieurs points ne pouvaient se traiter lors de la première séance comme la prorogation des mandats CHSCT de l'établissement principal DO IDF ou bien l'information consultation sur les périmètres CHSCT pour la nouvelle mandature. Suivi par d'autres organisations, la direction nous a entendu et l'a modifié.

Cette réunion s'est transformée en une réunion désignative pour le secrétaire du CE ainsi que la validation du projet de planning 2018 de réunions CE.

Dans l'attente des prochaines élections CHSCT, il a été décidé unanimement de faire une réunion extraordinaire dans la foulée afin de proroger les mandats CHSCT qui arrivaient à terme.



## SÉANCE ORDINAIRE

### Désignation du secrétaire du CE

Conformément aux choix des salariés, la CGT a voté en faveur du candidat présenté par l'organisation syndicale ayant remporté le plus grand nombre de suffrages (*FO*) comme secrétaire du CE IDF.

Le secrétaire (*FO*) a été élu par 17 voix pour (*5 FO, 4 CGT, 4 SUD, 4 CFDT*) et 2 abstentions (*CFE-CGC*).

### Désignation des membres du bureau du CE

Les élus CGT ne présentent aucun candidat. Ils estiment avoir besoin d'un délai de réflexion supplémentaire pour donner leur décision. Les autres Organisations Syndicales ayant la même position, ce point sera repris lors du prochain CE IDF.

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

### Prorogation des mandats CHSCT de l'établissement principal DO IDF

La loi Rebsamen permet à la direction de proroger de 6 mois les mandats CHSCT. Les mandats CHSCT arrivant à échéance, la CGT y est favorable mais demande à la direction de les proroger jusqu'en janvier voir février 2018 maximum. Favorable à notre demande et après avoir statué sur les périmètres CHSCT courant Décembre, la direction s'engage à prévoir les élections après les fêtes de fin d'année. Adopté à l'unanimité avec 19 voix pour.



### Information Consultation sur les périmètres des CHSCT de la nouvelle mandature

La direction ne nous fournira aucunes données statistiques sur les périmètres DP. Elle l'explique par le fait que le DOCAPOST (*prestataire chargé du vote électronique*) ne l'avait pas prévu dans son propre cahier des charges. Cela pose une fois de plus la question de la transparence et de la fiabilité du vote électronique.

L'étude de cette question a finalement été reportée au mois suivant.